

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; -- L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes -- On traite à forfait

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et Fils, 26, Chaussée d'Alsenberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 47, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 21, 11 25. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90

### BOURSE DE PARIS

DU 18 MAI	
3 0/0 .....	59 50
4 1/2 .....	85 50
Emprunts (5 0/0) .....	94 25
DU 19 MAI	
3 0/0 .....	59 45
4 1/2 .....	85 35
Emprunts (5 0/0) .....	94 35

ROUBAIX, 19 MAI 1874

### BULLETIN DU JOUR

Le maréchal de Mac-Mahon continue à recevoir les membres de l'Assemblée qu'il juge devoir consulter pour la reconstitution du ministère. Jusqu'ici rien n'a été décidé. D'après les dernières rumeurs qui peuvent d'ailleurs être remplacées d'un instant à l'autre par des indications nouvelles, M. de Goulard aurait renoncé à présenter une combinaison au Président, lequel aurait appelé près de lui M. Dufaure. Mais ce dernier aurait décliné l'honneur d'organiser un cabinet en dehors du programme de la république conservatrice. On se rabattrait maintenant sur une combinaison d'Audiffret-Decazes.

D'après certains on-dit, les difficultés paraissent provenir de ce fait que M. de Goulard veut l'organisation constitutionnelle du septennat; sur ce point, il est très-affirmatif, mais sur la confection des lois constitutionnelles et sur le personnel administratif, il paraît au centre gauche trop s'appuyer sur ce qui a été fait par ses prédécesseurs. Le rapprochement entre le centre droit et le centre gauche paraît difficile sur ces bases.

La séance de l'Assemblée a été consacrée hier à la loi sur le travail des enfants dans les manufactures. Un amendement de M. Ducarre a été rejeté; cet amendement tendait à exempter des dispositions de la loi les enfants et les mineurs qui travaillent dans les mêmes manufactures que leurs parents. L'article 1er a été adopté. Un amendement de M. de Laboullerie demandant de fixer à douze ans l'admission des enfants dans les ateliers a été renvoyé à la commission. L'article 3 fixant le minimum des heures de travail a été adopté; l'article 4 est réservé. Les articles 5 à 15 ont été adoptés. La discussion continuera aujourd'hui. On a décidé qu'on passerait à la deuxième délibération sur le projet de M. Lambertier tendant à mettre les débits de tabac en adjudication.

Dans le nord de l'Espagne, la lutte, qui paraît imminente, se livrera probablement autour de Durango; les carlistes ont fait de cette ville le centre de leurs opérations, et ont établi de nombreuses fortifications aux environs. Durango, à sept lieues seulement de Bilbao, est située sur un terrain plat, sur la rive droite de la rivière qui prend plus bas le nom de Harzabal, et qui est coupée par trois ponts de pierre. On attribue la fondation de cette ville aux

premiers rois de Navarre, dans les anciens temps. Pendant la dernière période de la guerre civile actuelle, Durango a été la résidence de don Carlos et de sa cour. En ce moment ils l'occupent encore, sans être aucunement troublés dans leur possession. Ce n'est qu'une petite ville, comptant au plus 3,000 âmes.

Malgré les avis contraires, aucune troupe n'a encore été envoyée à Saint-Sébastien pour défendre cette ville contre les carlistes. Ces derniers viennent également d'attaquer La Guardia et continuent à inquiéter les environs de Bilbao, principalement les troupes qui travaillent aux fortifications de la place. Hier dimanche, le bruit courait à Santander que Dorregaray s'était emparé de La Guardia.

Quant à l'armée du Nord, elle s'avance vers Orduna et Medina de Pomar. Une escarmouche sérieuse a eu lieu près de Balmaseda, entre l'avant-garde du général Concha et les carlistes. Comme le télégraphe officiel garde le silence sur l'issue de cet engagement, il est permis de supposer que l'avantage est resté aux carlistes.

Le maréchal Concha a envoyé aussi un corps de troupes à Miranda de Ebro, qui n'est distant que de quelques lieues de La Guardia.

etc., et écarter, pour le moment, les grandes questions politiques.

D'après le même journal, des gens qui se disent bien informés prétendent que M. Thiers a eu une entrevue avec le maréchal.

M. de Chandordy, ambassadeur de France à Berne, et M. le marquis d'Harcourt, ambassadeur à Vienne, sont arrivés hier matin à Paris.

Hier matin à 10 heures, ont eu lieu à l'église Notre-Dame, à Paris, les obsèques de M. Perrot, député de l'Oise. Outre la députation de l'Assemblée nationale, on remarquait dans le cortège, M. Rameau, ex-maire de Versailles, M. Prois, de Toulouse, M. de l'Aigle, député de l'Oise et quelques autres députés. Les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon d'artillerie avec musique. Le corps a été transporté à Gournay sur Arande, département de l'Oise.

Il y a actuellement douze sièges vacants à l'Assemblée Nationale. Ce sont ceux de MM. le général Ducrot (Nièvre), Pory-Papy (Martinique), Paris (Calvados), Beulé (Maine-et-Loire), Foullet de Rellingue (Pas-de-Calais), Piccon et Bergondi (Alpes-Maritimes), Perrot (Oise), Dupuy (Drôme), Brigade de Kremlett (Nord), Ranc (Rhône), et Labéonny (Seine-et-Oise).

La Tribune de Bordeaux annonce qu'en apprenant la chute du ministère, M. Pascal, préfet de la Gironde et M. Pelleport-Burette, maire de Bordeaux, auraient envoyé leur démission.

On dit que plusieurs des préfets qui se sont associés le plus énergiquement à la politique du cabinet tombé ont envoyé leur démission.

Le Patriote mussipontain de Pont-à-Mousson vient d'être interdit sur la voie publique.

Nous lisons dans le Constitutionnel: « On affirme que M. le comte de Chambord est depuis dimanche dans une localité des environs de Versailles, avec M. de Monti; on prétend même que c'est au séjour du prince en France qu'est due la vive opposition faite par l'extrême droite à toute organisation du septennat ».

D'après le même journal, les membres du centre droit auraient, en cas de proposition d'appel au peuple ou de dissolution, l'intention de poser la question préalable, en faisant observer que l'Assemblée s'est engagée à voter les lois constitutionnelles avant de se séparer.

M. le comte de Paris est arrivé hier soir de Londres.

M. le duc de Larocheffoucauld-Bisaccia, ambassadeur de France à Londres, est arrivé ce matin à Paris.

On mande de Rome en date du 17: — Mgr Meglia a fait aujourd'hui sa visite de congé au Pape; il part pour Gènes, où il s'arrêtera quelques jours; il arrivera à Paris vers la fin du mois. — Le cardinal Chigi est attendu à Rome prochainement.

M. Dupré de Loire, maire de Valence, est mort hier.

Il est à peu près certain maintenant, dit le Nord du 13, que l'empereur de Russie passera par la Belgique en revenant d'Angleterre.

### CHRONIQUE

Les cinquante-trois députés qui ont voté contre la priorité de la loi électorale se sont réunis ce matin. L'Union dit qu'ils ont gardé le secret de leur délibération, mais qu'il ressort cependant des bruits qui circulent que ce groupe accèderait à un ministère d'affaires, disposé à mener à bonne fin la loi municipale, la loi sur la presse,

nette de la grille se fit entendre.

— Enfin! dit Louise, qui courut ouvrir elle-même.

C'était Labarthe. Il repoussa doucement sa jeune femme qui voulait l'embrasser, gagna la maison sans avoir dit un mot, ouvrit la porte de son cabinet, et lourdement, la tête et les bras à l'abandon, comme un homme atterré, comme un homme ivre, il s'éffaiça dans un fauteuil.

Louise l'avait suivi, le cœur tout plein d'alarmes. Elle s'empressa de refermer la porte, de poser sur le bureau la lampe, de courir vers son mari. La pâleur et l'altération de ses traits la frappèrent d'épouvante.

— Ah! s'écria-t-elle, il nous est arrivé un malheur!

— Oui!... murmura-t-il d'une voix sourde. Quant à moi, c'est justice... Un crime ne reste jamais impuni...

— Un crime! répéta Louise.

— Et telle était sa foi dans l'honneur, dans la bonté de son mari, qu'elle eut presque un sourire.

Avec une explosion de désespoir, il poursuivit:

— Mais toi!... toi pauvre chère femme, tu vas en porter aussi la peine!... Tu vas avoir ta part de souffrance et de honte!... Ah! ma plus cruelle expiation, la voilà! Voilà pourquoi, dès le lendemain de la nuit fatale, je n'ai pas eu le courage de me dénoncer moi-même... pourquoi j'ai permis qu'on accusât un innocent... pourquoi je l'ai laissé mourir!

Il avait enfoui son visage dans ses

Le préfet de Milan, le comte Torre, qui avait interdit les processions, à l'occasion de la fête de St-Ambroise, vient de donner sa démission.

M. Hamet, commissaire de police à Seraing, ancien commissaire à Spa, vient d'opérer, près de Liège, l'arrestation du fameux joueur Garcia. Garcia s'était, dit-on, fait présenter sous un nom d'emprunt dans un cercle artistique. Il était mis à la disposition de M. le procureur du roi.

La Banque de France retire de la circulation tous les billets de 25 francs.

Sur la demande du gouvernement Vaudois, le corps du peintre Gloyre, provisoirement enterré à Paris, sera exhumé samedi prochain 23 mai pour être transporté immédiatement à Lausanne.

On annonce la mort de M. Landé, premier président de la cour d'appel de Saigon.

### LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 18 mai 1874.

Il n'y a encore, à l'heure qu'il est, absolument rien de fait pour la nouvelle combinaison ministérielle. Elle devient de plus en plus difficile après le vote de samedi. Notez bien qu'il n'est pas possible de se passer des 52 de l'extrême droite qui ont contribué à renverser le ministère; en se portant à droite ou à gauche, ils feront toujours la majorité. Soyez certain que la majorité conservatrice se retrouvera sur toute question d'ordre public; les 52 ajoutés aux 317 de la droite et du centre droit qui ont voté, samedi, en faveur du ministère, feront toujours la majorité.

Les journaux qui défendaient la politique des ducs de Broglie et Decazes jettent feu et flamme contre les 52. Leur conduite a été cependant parfaitement loyale, logique et patriotique. Ils ont contribué à renverser M. Thiers, pour ne pas faire la république; ils ont donc été conséquents avec eux-mêmes en refusant de laisser les ducs de Broglie et Decazes organiser un septennat qui serait devenu une institution républicaine. Mais cette institution, d'après le plan exposé si clairement par la République française, devait aboutir à un expédient orléaniste, en forçant la main aux princes d'Orléans qui se montrent fidèles à la parole donnée le 5 août 1873, par le comte de Paris.

On peut dire aussi que les 52 ont sauvé les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, qui, si les plans préparés avaient été exécutés, eut été sacrifié par ceux qui se seraient rendus maîtres de la situation dans le grand conseil. M. Lucien Brun a donc raison de dire, dans sa dernière lettre, que le maréchal de Mac-Mahon n'avait pas de meilleurs amis que les royalistes.

La monarchie étant le seul port de salut pour la France, les 52 sont résolus à ne pas laisser fermer ce port par des lois constitutionnelles qui nous livreraient encore à des expédients bâtards. Il y a donc lieu de croire que ces lois sont enterrées.

Les 52 unis aux 317 conservateurs de la Droite et du centre Droit assurent la majorité à tout nouveau ministère qui se contentera, dans la session actuelle, de faire voter la loi municipale, la loi électorale, la loi de la presse, le budget et toutes les autres lois spéciales destinées à armer le maréchal-

deux mains; les sanglots l'étouffaient. Sa jeune femme, interdite, attendrie tour à tour, voulut le serrer dans ses bras. Alors seulement elle remarqua qu'il était couvert de sang.

— Grand Dieu! s'écria-t-elle, mais tu es blessé?

— Ah! répondit-il, pourquoi ne suis-je pas mort?... Mort avant de l'avoir rencontrée, avant de l'avoir aimée!... Ne m'approche pas!... ne me touche pas!... Dans un instant je ne serai plus pour toi qu'un objet d'horreur, car tu vas tout savoir... Il le faut!... Je le veux!... Ecoute!...

Labarthe, en parlant ainsi, s'était relevé, s'était éloigné. Il revint tout à coup vers Louise, qui, stupéfiée, palpitante, passait et repassait les mains sur son front, comme se croyant le jouet d'un mauvais rêve. Il la contraignit à s'asseoir, et tombant à genoux devant elle:

— Pardon! pardon! reprit-il avec une poignante douleur. Quant tu m'as choisi, j'étais digne de toi... On me citait à bon droit comme un honnête homme... Jamais, non jamais on ne voudra croire que je sois devenu criminel et lâche!... Moi-même, je ne comprends pas encore comment cela s'est fait... une fatalité!...

Toutes sortes de sentiments confus, l'appéhension, l'effroi, la pitié, se succédaient sur le pâle visage, dans les yeux hagards de la jeune femme. Elle ne trouvait plus un mot à répondre à son mari. Méchamment, elle fit un

### Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 20 MAI 1874.

— 29 —

### LE SERMENT DE MADELEINE

PAR CHARLES DESLYS.

XXVI. LE DOIGT DE DIEU. — (Suite)

Madeleine effleurée par la balle, se redressa aussitôt.

— Ah! misérables! s'écria-t-elle, Dieu ne vous permettra pas d'accomplir un nouveau crime!...

Gandoin se contenta de ricaner. Il allait tirer de rechef, et cette fois à coup sûr.

Mais Labarthe se précipita sur lui.

— Non! disait-il, plus de sang!... plus de meurtre!... Une femme! une mère!... je ne veux pas! je ne veux pas!

Cette brusque attaque avait surpris Gandoin. Il voulait se défendre, mais le résultat de la lutte ne pouvait être douteux. Chez un homme de la force et du tempérament de Labarthe, l'explosion de la colère était terrible; elle était aveugle comme le Destin.

Sans s'inquiéter, sans s'apercevoir de deux autres coups de feu qui, cependant, le blessèrent, il arracha l'arme de la main de Gandoin. Gandoin voulut s'enfuir, mais il avait affaire à un adroit chasseur, qui ne se possédait plus. Trois balles restaient dans le re-

volver; la première l'atteignit à la cuisse, les deux autres en pleine poitrine.

— Ah! je suis mort! gémit-il en tombant.

Et, cette fois, il avait dit la vérité.

L'arme fatale s'échappa des mains du notaire. Il recula, chancelant, épouvanté.

Après du cadavre, le portefeuille avait roulé sur le sable.

Madeleine, avec un cri de triomphe, s'en empara.

Labarthe la regardait; il fit un pas vers elle.

— Oseriez-vous donc me tuer aussi! lui cria bravement la veuve de Jean Michaud, les deux mains croisées sur le portefeuille qu'elle tenait serré contre sa poitrine.

Une réaction complète s'était opérée dans toute la personne du coupable. Il semblait atterré, résigné, vaincu. Avec une grande douceur il répondit à Madeleine:

— Ne craignez plus rien de moi, pauvre femme!... Vous n'avez déjà que trop souffert de mon crime, vous et les vôtres... Il faut que justice enfin soit faite... Gardez cette preuve qui me condamne... Mais, au nom de Louise et de Delphine... qui sont innocentes, et que le désespoir menace à leur tour... attendez... attendez vingt-quatre heures avant de me livrer à mon juste châtiement!... Je ne vous demande que cela! Je le demande comme une grâce!

Il avait des larmes dans les yeux;

Presque aux genoux de Madeleine, il lui parlait d'une voix suppliante.

— Je vous promets cela, lui répondit-elle étonnée.

— Merci! murmura-t-il.

Et, le front courbé vers la terre, il disparut parmi les roches.

— Cet homme méritait-il quelque pitié?... murmura la veuve de Jean Michaud tandis que, attristée déjà par sa victoire, elle se hâtait de redescendre vers le bourg.

XXVII. — CONFESION.

C'est en vain qu'on le nie, il y a des pressentiments. On était heureux, le soleil brillait... et voilà que soudainement autour de vous, jusque dans votre âme, une froide obscurité se répand... c'est l'ombre d'un nuage ou d'un malheur qui s'approche.

Mme Labarthe se sentait vaguement inquiète.

Son mari s'était absenté, prétextant une affaire imprévue, qui ne le retiendrait que quelques instants... Après l'avoir attendu jusqu'à la nuit close, le capitaine Lambert était reparti avec Delphine. Un peu plus tard, Madeleine vint chercher ses enfants. Elle avait un air étrange. Louise resta seule. Une heure, deux heures, trois heures se passèrent. Il était près de minuit, Labarthe n'était pas encore reparu.

Sa femme, de plus en plus anxieuse, avait congédié les domestiques. Ils dormaient. Aucun bruit dans la maison, dans la rue. Il pleuvait. Tout à coup, mais faiblement, timidement, la son-